



SOMMAIRE

ENQUÊTE PUBLIQUE

RÉVISION DU PLU

Registre d'enquête publique
Note de Synthèse

1- Rapport de présentation :

- 1.1 – Parties 1 et 2 : contexte général - l'état initial de l'environnement - Territoire et population
- 1.2– Parties 3 et 4 : Justification des choix retenus - Analyse des incidences du PLU sur l'environnement – les indicateurs de suivi
- 1.3- Inventaire des zones humides
- 1.4- Bâtiments susceptibles de changer de destination au titre du L.151-11 du code de l'urbanisme
- 1.5- Résumé non technique

2- Projet d'Aménagement et de Développement Durables – PADD

3- Orientations d'Aménagement et de Programmation – OAP

4- Règlements :

- 4.1 - Règlement écrit
- 4.2 - Règlement graphique – commune complète – échelle 1/7000
- 4.3 - Règlement graphique – Zoom sur le bourg – échelle 1/2000
- 4.4 - Règlement graphique – Secteur Est – échelle 1/5000
- 4.5 - Règlement graphique – Secteur Ouest – échelle 1/5000
- 4.6 - Règlement graphique – Secteur Sud – échelle 1/5000

5- Annexes :

- 5.1- Etude au titre de la loi Barnier
- 5.2- Périmètre d'application du droit de préemption urbain - échelle 1/10000
- 5.3- Zone d'aménagement différé - échelle 1/3000
- 5.4- Arrêté préfectoral de classement sonore des infrastructures de transport routier
- 5.5- Carte des zones de protections demandées au PLU au titre de l'archéologie
- 5.6 - Zone de préemption au titre des Espaces Naturels et Sensibles – échelle 1/7000
- 5.7- Tableau des servitudes d'utilité publique

- 5.8- Plan des servitudes d'utilité publique – échelle 1/7000
- 5.9- Zonage d'assainissement pluvial – rapport définitif
- 5.10 - Plan de zonage d'assainissement pluvial – échelle 0/100
- 5.11 Zonage provisoire d'Assainissement Collectif des Eaux Usées – échelle 0/500
- 5.12 Délibérations :
 - D12.06.2021 – Evaluation du PLU : délibération d'intention de révision du PLU
 - D7.05.2022 – Prescription de la révision du PLU et modalités de concertation
 - D7.09.2023 – Débat « Projet d'Aménagement et de Développement Durables » (PADD)
 - D5.01.2025 – Ajustements au PADD
 - D2.02.2025 – Bilan de la concertation et arrêt du PLU
 - D3-06-2025 – Révision du PLU - Lancement de l'enquête publique
- 5.13 - Arrêté AR/DGS/2025-06 portant organisation de l'enquête publique sur le projet de PLU de la commune de Plouharnel

6 - Avis des personnes publiques associées et consultées

- MRAE : Mission Régionale d'Autorité Environnementale
- Chambre d'agriculture
- Chambre de Commerce et d'Industrie
- SNCF Immobilier
- Chambre de Métiers et de l'Artisanat
- Conseil Départemental – direction de l'environnement
- CDNPS : Commission Départementale de la Nature des Paysages et des Sites
- Pays d'Auray
- Paysages de Mégalithes
- SAGE – Syndicat Mixte du SAGE Golfe du Morbihan et de la RIA d'ETEL
- CRC – Comité Régional de Conchyliculture
- AQTA – Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique
- DDTM – Direction Départementale des Territoires et de la Mer
- NATRAN – Direction des opérations Pôle de coordination de soutien département maitrise des risques industriels
- RTE – Réseau de Transport d'Electricité
- CDPENAF – Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers
- Conseil Régional
- Pays d'Auray – Avis 2
- Réponses aux observations formulées par l'autorité environnementale